



Distribution des bâtiments ayant des matériaux contenant de l'aminante (MCA) par région administrative du Québec			
Région administrative	Nbre Bâtiments contenant les MCA	%	Nombre des MCA répertoriés
Montréal	214	14%	4590
Capitale-Nationale	119	8%	3703
Mauricie et Centre-du-Québec	152	10%	1779
Abitibi-Témiscamingue	48	3%	1052
Nord-du-Québec	90	6%	903
Côte-Nord	90	6%	836
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	40	3%	606
Laurentides	95	6%	579
Saguenay - Lac-Saint-Jean	82	5%	410
Chaudière-Appalaches	121	8%	317
Outaouais	25	2%	290
Bas-Saint-Laurent	101	7%	226
Estrie	76	5%	197
Lanaudière	29	2%	133
Laval	67	4%	133
TOT	1550		23099

Ref: Surveillance de l'exposition à l'amiante dans les métiers de la construction. 2008 . Charles Beaudry, Denis Bégin, Mihaela Moldovanu, Michel Gérin Département de santé environnementale et santé au travail. Faculté de médecine. Université de Montréal. Rapport final présenté à l'Institut national de santé publique du Québec 12 février 2008.

Cette liste comprend 508 bâtiments appartenant à 55 commissions scolaires du Québec où il y a de l'amiante en place (Fibres d'amiante dans l'air intérieur et extérieur - Épidémiologie des maladies liées à l'exposition à l'amiante au Québec - résumé et recommandations des rapports INSPQ 2003)